



## **LIMINAIRE GT MINISTERIEL CHORUS 13-7-2011**

Ce premier groupe de travail ministériel consacré à Chorus, réuni à notre demande, a l'avantage de nous permettre d'interroger le fonctionnement de l'ensemble de la chaîne de la dépense publique État dans le contexte de la généralisation du progiciel Chorus, en présence de M. Marzin, responsable de l'Agence pour l'Information Financière de l'État.

En effet, d'un bout à l'autre de cette chaîne, des « services prescripteurs » aux « services de la dépense » en passant par les « centres de services partagés » et les « services facturiers », des remontées convergentes, confirmant les craintes que nous avons exprimé il y a plus d'un an, nous parviennent du terrain, confirmant nos inquiétudes et celles de la Cour des Comptes et dont la mise en œuvre confrontée à la multiplication des dysfonctionnements et leurs conséquences ont défrayé la chronique médiatique.

Celle-ci avait ainsi pointé des retards de paiement d'un montant total de 6 milliards d'euros, « intervenus, lors de la « bascule » dans Chorus, début 2010, de la gestion de certains programmes des ministères de l'éducation nationale et de la justice et de la totalité des programmes du ministère de la défense ».

Derrière ces chiffres globaux, les retards de paiement générés par la bascule dans Chorus se concrétisent par des difficultés de trésorerie pour de nombreux fournisseurs ayant fait confiance dans l'État.

Parmi ceux-ci figurent nombre de petites et moyennes entreprises, les plus fragiles, que ces difficultés mettent en péril, mais également désormais des fournisseurs à l'assise financière plus importante.

Un des symptômes de la perte de confiance des fournisseurs dans l'État payeur se traduit par le fait que certains marchés publics ne trouvent plus preneurs ou que certains fournisseurs menacent de cesser de délivrer leur prestation ou exigent un paiement immédiat.

D'ailleurs, conscient de cette situation, les directions ont préventivement décidé de recourir aux régies d'avance, dérogation aux règles de paiement des dépenses publiques, notamment pour assurer le paiement des PME et des TPE et le règlement des frais de missions des agents.

Celles-ci ne garantissent d'ailleurs pas, faute de moyens octroyés, le bon paiement dans des délais acceptables de ces dépenses (exemple : des agents de la DGCCRF et du SCL attendent jusqu'à plus de 3 mois le remboursement de leurs frais de déplacement et des sommes allant parfois jusqu'à 2000€, générant sur le compte de ceux-ci dépassement des découverts autorisés et agios).

Il est extraordinaire de réaliser que l'administration a préféré ouvrir des lignes budgétaires pour payer des intérêts moratoires qu'elle savait inéluctables, plutôt que de donner les moyens humains et matériels aux services en charge de la dépense publique.

Pour Solidaires aux Finances, la chaîne de la dépense dans Chorus et les modes d'organisation du travail qu'elle commande brouillent les responsabilités et les rôles respectifs des ordonnateurs et des comptables, modifiant la nature même des missions.

La Cour des Comptes nous rejoint lorsqu'elle évalue que Chorus aboutit à une organisation administrative compliquée où les responsabilités respectives des ordonnateurs, des services gestionnaires et des comptables s'entremêlent confusément.

Elle considère d'ailleurs que les perspectives d'amélioration de la gestion publique résultant de Chorus tardent à se dessiner, pointant la complexité des nouvelles procédures l'emportant sur les gains d'efficacité et d'efficience, doutant de la capacité de l'État à préparer ses agents à l'exercice de nouveaux métiers et de l'amélioration de la gestion publique avec Chorus.

L'une des 7 réserves de la Cour des Comptes au titre de la certification des comptes concerne même les conditions du déploiement de Chorus, concluant sur « un risque majeur sur sa capacité à tenir la comptabilité générale de l'Etat en 2012 ».

Ce sont bien ces évolutions dans l'organisation de la chaîne de la dépense État et leurs conséquences qui sont à l'origine des premières remontées qui nous sont parvenues des personnels.

Le sentiment général de nos collègues travaillant dans le circuit de la dépense État reflète nos inquiétudes et celles de la Cour des Comptes.

Les agents ont aujourd'hui bien des difficultés à percevoir et comprendre l'évolution de leur rôle.

Confrontés à une application peu conviviale, peu intuitive, utilisant le langage propre à la sphère de l'entreprise, formés au pas de charge, ils ont le sentiment de plus en plus souvent d'être réduits à une fonction de « presse-bouton » dans une organisation du travail où les tâches sont segmentées et l'activité concentrée et industrialisée dans un contexte où les gains de productivité ont été anticipés et où les effectifs ne sont pas au rendez-vous.

Les visites et contacts d'ores et déjà réalisés dans certains services : services prescripteurs, CSP, SFACT, CPF, ... confirment ce constat.

Effectifs pas au rendez-vous, formation dense déconnectée de la mise en pratique dans les services, ergonomie de l'application loin d'être satisfaisante, multiplication des écrans à consulter, difficultés de navigation et de consultation simultanées dans l'application, délais d'impression longs, en conséquence un niveau de la dépense engagée qui fait craindre légitimement aux agents des zones rouges pour les congés en fin d'année, ... et nous pourrions revenir dans le détail sur ces dysfonctionnements dans le cours de ce groupe de travail.

Pour nous comme d'ailleurs, encore une fois, pour la Cour des Comptes, l'un des enjeux clés concerne le pilotage global du système d'information financière de l'État.

Les difficultés de Chorus étaient connues avec l'expérience de la V4.

Nous les avons assez dénoncées alors et dans un groupe de travail propre à l'une des directions de notre ministère, concernée à plus d'un titre par le déploiement de Chorus, nous avons demandé le report en vain de 6 mois de la généralisation de la bascule dans Chorus.

Validée très tardivement, la V6, insuffisamment testée, n'est pas plus concluante.

Pour nous, ce ne sont pas les agents des différents services de la chaîne de la dépense qui sont les responsables de choix imposés tant à l'ordonnateur qu'au comptable, pas plus que les créanciers de l'État qui en font les frais.

Se pose alors la question des responsabilités de l'AIFE, autorité soi-disant technique qui a imposé de fait un calendrier déconnecté des contraintes techniques en application de choix gouvernementaux, et des directions qui ont ignoré les remontées du terrain pour afficher un déploiement généralisé sur Chorus au 1er janvier 2011.

La pratique administrative doit désormais s'aligner sur les contingences techniques et non le contraire.

Au delà, la responsabilité incombe à nos dirigeants qui préfèrent mettre en péril ce qui marche en précipitant des évolutions sans les tester et sans en prouver la pertinence pour des raisons d'économie qui ne sont pas prouvées au bout du compte, loin s'en faut !

Selon les données transmises au Parlement, le coût de Chorus a connu une augmentation forte – plus de 30 % - entre 2007 et 2010. Sur 10 ans le projet devrait avoisiner le milliard d'euros.

A-t-on d'ailleurs intégré dans ces chiffres le montant des intérêts moratoires ?

En ayant recours à l'achat d'un progiciel issu du privé – même certains consultants de SOPRA s'interrogent sur la pertinence du choix de SAP pour la gestion des dépenses de l'État , nos responsables ministériels ont délibérément fait le choix de privilégier l'objectif final visant les gains de productivité au détriment d'une chaîne de la dépense garantissant le bon contrôle des deniers publics.

En conclusion, un premier bilan Chorus, ce sont des factures non payées, des PME et des TPE en grande difficulté, une crédibilité de l'État payeur remise en cause, des agents sous pression, démotivés, dépréciés, ... Si nous avons mauvais esprit, nous oscillerions entre deux options : la privatisation rampante du système de dépenses de l'État ou une désorganisation volontaire de l'État ... La vérité est-elle ailleurs ? A vous de nous le démontrer !